

Le Csa met en place une commission de suivi des usages de la télévision connectée

Le Csa a installé le 16 février 2012 une commission chargée du suivi des usages de la télévision connectée. Présidée par Emmanuel Gabla, membre du Conseil en charge du groupe de travail « Nouveaux services et Internet », la commission, qui comprend près de quatre-vingts représentants des professionnels du secteur (chaînes de télévision, associations de consommateurs, Ina, sociétés de gestion de droits) aura pour objectif de dresser un état des lieux quantitatif et qualitatif et d'émettre des recommandations et des propositions sur le sujet. Les travaux seront répartis en cinq volets, confiés à des groupes de réflexion dédiés à l'économie et la concurrence, la protection des publics sensibles, les nouveaux formats publicitaires, les aspects technologiques et le financement de la création. Chacun de ces groupes présentera un bilan de ses réflexions devant la formation plénière qui se réunira trois ou quatre fois par an. Le Csa encouragera les professionnels à signer des accords, formulera les recommandations nécessaires, ou saisira les pouvoirs publics, qu'ils soient nationaux ou européens. Chacun des membres de la commission pourra relayer les positions prises au niveau européen et international.